DEMANDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE



DEMANDE POUR DEUXIÈME ARRÊT

Veuillez remettre votre demande au secrétariat de l'école

Nom du parent/Tuteur :			
Nom de l'élève :	Niveau de l'élève :		
École fréquentée:			
Adresse du domicile primaire :			
Ville:	Code postal :		
Adresse courriel :			
Téléphone principal :	_Téléphone secondaire :		
Date de début :			
RAISON DE LA DEMANDE: GARDE PARENTALE			
HORAIRE	seulement		
☐ J'aimerais que mon enfant puisse monter ou descend☐ ☐ En signant cette demande, j'accepte les conditions du s	re de l'autobus scolaire à l'arrêt secondaire indiqué ci-dessus. service.		
Signature du parent/tuteur :	Date :		

CONDITIONS DU SERVICE

- 1. Un point d'arrêt secondaire n'est considéré que pour l'élève qui est déjà un usager du transport scolaire
- 2. Le parent est responsable de la sécurité de son enfant avant sa montée dans l'autobus le matin et après sa descente de l'autobus à son retour l'après-midi.
- 3. Le point d'arrêt secondaire doit se situer à l'extérieur des limites de marche établies pour l'école fréquentée.
- 4. L'élève est sous l'autorité de l'école et du conducteur d'autobus durant son trajet et doit obéir aux règlements.
- 5. La distance et l'itinéraire du trajet ne seront pas modifiés dans le but de fournir un arrêt secondaire.
- 6.* Le service à cet arrêt peut prendre fin en tout temps, si des modifications apportées au trajet font en sorte que l'autobus ne passe plus à cet endroit ou s'il n'y a plus de place dans l'autobus.
- 7. L'élève doit être à son point de ramassage 5 minutes avant l'arrivée de l'autobus.
- 8. Aucun autre autobus ou mode de transport ne sera mis à la disposition de l'élève si ce dernier manque l'autobus.
- 9.* Cette demande doit être approuvée par le CSF avant que l'élève puisse être autorisé à monter à bord.
- 10.* L'approbation n'est valable que pour l'année scolaire en cours.